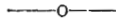


Historique et rôle des Ciné-Clubs

par

Moncef CHARFEDDINE



« Qu'on me donne un mouvement de ciné-club puissant, bien organisé et je referai le Cinéma commercial ».

Olivier BELL,

Ancien Directeur du British Film
Institute

et ancien Président de la F.I.C.C.

I. — HISTORIQUE

C'est en janvier 1920, qu'apparut, pour la première fois, le mot « Ciné-Club ».

A cette date-là, en effet, Louis Delluc (1890-1924) qui fut l'un des promoteurs de la culture cinématographique et qui créa, avec Léon Moussinac, les premières rubriques de « critique cinématographique » dans les journaux, fondait un hebdomadaire portant le titre de « Ciné-Club » et l'annonçait en ces termes :

« Il y a le Touring-Club. Il faut aussi le Ciné-Club. C'est chose faite. Les bienfaits que cette organisation peut apporter au Ciné et à ses adeptes, qui se comptent par millions, vous les apprécierez bientôt. Inutile de vanter ce qui se vantera tout seul.

La première manifestation du Ciné-Club est une feuille hebdomadaire destinée au spectateur. Elle aura pour collaborateurs : Douglas Fairbanks, Baroncelli, Henry-Roussel, Marcel Levesque, Lionel Landry, Mary Pickford, Maurice Tourneur, Fannie Ward, Louis Nalpas, Jean Hervé, André Brunelle, Pearl White, Theda Bara, Eve Francis, Louis Aragon.

Le journal du Ciné-Club aidera aux rapports du public et des cinématographistes, favorisera les enthousiasmes, les efforts de tous les jeunes et organisera des manifestations de tous ordres pour le développement de la cinématographie française. Adhérez au Ciné-Club. Lisez le journal du Ciné-Club. »

En prenant un titre analogue à celui du puissant Touring-Club, Delluc montrait qu'il voulait créer, non une chapelle, mais une liaison entre les millions de spectateurs et les maîtres de l'écran, qui (disait-il d'autre part) « parlent à toute foule ».

Moncef CHARFEDDINE

La première manifestation du Ciné-Club fut, en juin 1920, deux conférences données au Cinéma de la Pépinière, près de la gare Saint-Lazare. Le grand metteur en scène André Antoine (qui venait d'achever le film *la Terre* et préparait *l'Arlésienne*) parla du cinéma d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Puis Emile Cohl entretint le public des dessins animés et des films à trucs.

Un an plus tard, en avril 1921, Ricciotto Canudo — souvent considéré à tort comme le précurseur de Delluc dans ce domaine — fondait le C.A.S.A. (Club des Amis du Septième Art) dont voici, condensé, le programme en sept points :

1° Affirmer par tous les moyens le caractère artistique du cinéma;

2° Relever le niveau artistique de la production française;

3° Mettre tout en œuvre pour attirer vers le cinéma les talents créateurs, les écrivains, poètes, peintres et musiciens des générations nouvelles;

4° Etablir une hiérarchie de salles populaires et salles d'élite afin de mettre un frein au nivellement par le bas;

5° Organiser une propagande pour la connaissance des besoins et au besoin des fautes de la production française;

6° Agir auprès de l'Etat pour qu'il appuie le cinéma comme l'art et la scène;

7° Organiser un festival cinématographique français et un congrès du film latin.

Si le programme du C.A.S.A. contenait d'excellentes initiatives, il ne se différenciail pas moins profondément de celui du Ciné-Club. Delluc voulait lier les « cinéastes » et les « millions » de spectateurs. Canudo entendait cantonner ceux-ci dans les salles populaires et lier l'élite des « écrivains » à « l'élite intellectuelle » et à la « bonne société ». Les dîners du C.A.S.A. furent leur prospérité matérielle à de nombreux snobs, friands de longues discussions esthétiques, et qui rencontraient là quelques-uns des meilleures réalisateurs et critiques.

Le journal du Ciné-Club avait cessé de paraître au début de 1921, Louis Delluc s'était alors consacré au lancement d'un hebdomadaire plus luxueux, *Cinéa*. Il le dirigea de mai 1921 à novembre 1922. *Cinéa* patronna au Colisée, le lundi 14 novembre 1921, une première séance de Ciné-Club avec projection de films. Delluc avait inscrit à son programme : *La vie et la mort du toréador El Gallito*, montage de films d'actualité et « le fameux essai d'art cinématographique donné pour la première

fois à Paris » : *Le Cabinet du Docteur Caligari*, film expressionniste allemand de Robert Wiene. Dans une autre séance fut présenté, au début de 1922, *La famine en Russie*, qui pourrait bien être le documentaire : *Faim ! Faim ! Faim !* auquel collabora Poudovkine.

Bientôt des difficultés matérielles obligeaient Delluc à abandonner *Cinéa*.

En 1924, on assiste à un regroupement des clubs existants. Le Club des Amis du Septième Art fusionne avec le Club Français du Cinéma qui, sous la direction de Léon Moussinac, avait succédé au Ciné-Club de Louis Delluc. C'est le Ciné-Club de France animé conjointement par Germaine Dulac, Jacques Feyder et Léon Moussinac. Le Club Français du Cinéma s'attacha essentiellement à faire connaître ou à réhabiliter des œuvres ignorées du public et rejetées par les distributeurs, à diffuser les films de l'Avant-Garde française, ou les bandes interdites par la censure, telles le célèbre « Cuirassé Potemkine ».

A cette dernière tâche vont s'attacher tout spécialement les « Amis de Spartacus », qui créés à Paris, se développèrent rapidement en banlieue et en province jusqu'à grouper 80.000 adhérents.

En 1929, la première « Fédération des Ciné-Clubs » est fondée. Germaine Dulac en assure la présidence.

Signalons encore, en 1936, un nouvel effort en direction du public populaire : le mouvement Ciné-Liberté, issu du Front Populaire, qui parvint à grouper quelque cent mille adhérents, mais qui n'eut qu'une existence éphémère.

En Tunisie, l'existence du mouvement Ciné-Club remonte à 1949 avec la création des cercles de cinéma de Tunis, Bizerte, Sousse et Sfax puis de Nabeul et Menzel Bourguiba. Le développement de ces Ciné-Clubs imposa bientôt la constitution d'un organisme national.

En juin 1950, la Fédération Tunisienne des Ciné-Clubs est fondée, son siège social est à Tunis : 2, rue de Russie, et elle a pour but :

- a) d'apporter aux Clubs Cinématographiques toute l'aide utile pour leur fonctionnement;
- b) d'harmoniser leur activité;
- c) de veiller à ce que chaque Club reste strictement dans le cadre prévu par la loi sur les Associations;

- d) de contrôler la gestion des Clubs;
- e) de coordonner leurs efforts en vue d'un meilleur rendement dans le domaine de l'expansion de la Culture Cinématographique;
- f) de susciter la création de clubs dans les localités qui en sont dépourvues;
- g) de servir d'agent de liaison entre les Clubs Cinématographiques et les pouvoirs publics et la profession.

Au lendemain de l'Indépendance, le nombre de Ciné-Clubs n'a cessé d'augmenter surtout dans les villes où il y a des établissements secondaires.

Vers 1956, est créé le Ciné-Club de Gabès et, un peu plus tard, ceux de Kairouan, Bèjà et le Kef.

Cette année, la F. T. C. C. groupe 15 Ciné-Clubs en 35 m/m.

- le Cercle du Cinéma de Tunis;
- le C. C. de Sousse;
- le C. C. Louis Lumière à Sfax;
- le C. C. des Jeunes de Sfax;
- le C. C. des Ecoliers de Sfax;
- le C. C. de Kairouan;
- le Cercle du Cinéma de Bizerte;
- le C. C. de Souk El Arba;
- le C. C. du Kef;
- le C. C. de Nabeul;
- le C. C. des Jeunes de La Marsa;
- le C. C. de La Goulette;
- le C. C. de Bèjà;
- le C. C. de Menzel Bourguiba;
- le C. C. de Mahdia.

et 6 Ciné-Clubs en 16 m/m.,

- à Médenine;
- à Houmt Souk (Djerba);
- à Maktar;
- à Medjez El Bab;
- à Aïn-Draham et à Monastir.

D'autre part des Ciné-Clubs sont en voie de constitution à Mateur, Métlaoui, Kasserine et Kalaa Djerda.

Saison exceptionnelle s'il en fut !

L'ensemble de ces Ciné-Clubs organise au moins une séance cinématographique par quinzaine.

Les Ciné-Clubs de Sousse et Louis Lumière, de Sfax, quant à eux, assurent des séances hebdomadaires.

La F. T. C. C. fait partie depuis 1956 de la Fédération Internationale des Ciné-Clubs qui a son siège à Bruxelles.

En juillet 1963, j'avais représenté la F. T. C. C. au congrès de la F. I. C. C. et participé aux travaux du Comité-Directeur de cette organisation internationale; la Fédération Tunisienne des Ciné-Clubs entretient, d'autre part, des relations amicales avec les différentes fédérations des autres pays et notamment avec celles de la France, de la R. F. A., du Maroc et de l'Algérie.

II. — ROLE

1. Au cours des projections de films qu'organisent les Ciné-Clubs les présentations qui précèdent et, plus encore, les débats qui suivent et auxquels participent le public, permettent aux adhérents de développer leurs connaissances et leur culture cinématographique et d'apprendre à réfléchir sur les œuvres qui leur sont présentées.

2. Les Ciné-Clubs permettent de voir et de revoir les « Classiques du Cinéma », c'est-à-dire les films qui ont jalonné l'évolution d'un art âgé d'à peine 60 ans et qui a su déjà acquérir, comme la littérature, la peinture ou la musique, ses lettres de noblesse, indispensables à connaître pour comprendre le cinéma.

3. Par le développement de l'esprit critique des spectateurs, ils luttent pour un cinéma de qualité et défendent le cinéma comme véritable art et moyen moderne de diffusion de la pensée.

Si le rôle de certains Ciné-Clubs a pu parfois se limiter à des soucis esthétiques ou purement techniques, le vrai but des Ciné-Clubs est l'éducation cinématographique, c'est-à-dire apprendre au public à découvrir et aimer le Cinéma.

C'est pourquoi les Ciné-Clubs doivent chercher à étendre leur action le plus largement possible et à rayonner dans tous les milieux qui les entourent. Pour être fructueuses et constructives, les discussions doivent être animées par des personnes de milieux sociaux, d'idéologies différentes qui viennent y confronter leurs idées.

Seuls les Ciné-Clubs permettent ce contact, cette communion véritable entre le film, les auteurs et le spectateur qui perd sa passivité pour devenir véritable participant du spectacle cinématographique.

Des séances de Ciné-Clubs, partent d'autres moyens de diffusion de la culture et de l'éducation cinématographique : bulletins intérieurs, conférences sur les films et leurs problèmes bibliothèques cinématographiques, expositions, etc...

C'est ainsi que la F. T. C. C. a édité 6 numéros d'une revue « Nawadi-Cinéma » (janvier à juin 1959) dont un spécial sur le film « Les Amants » de Louis Malle après avoir consacré deux numéros entiers des « Nouvelles Sfaxiennes » (1^{er} novembre et 1^{er} décembre 1958) aux activités des Ciné-Clubs en Tunisie. D'autre part, le Ciné-Club de Sousse édite un bulletin intérieur d'une haute tenue « Ecran 64 » dont 3 numéros ont paru à ce jour (en Février, en mai et en décembre 1964) et dont le quatrième numéro est annoncé pour début avril 1965.

A Kairouan, enfin, le Ciné-Club local édite également un bulletin intérieur « Goha » qui ne le cède en rien à celui de Sousse et dont deux numéros ont paru, en décembre 1964 et en février 1965.

Signalons aussi que plusieurs années de suite MM. Tahar Chériaa, Pierre Germain et Nouri Zanzouri, frappés par le fait que certains films de valeur passaient souvent complètement inaperçus et dans le but de soutenir utilement la carrière des films de qualité lors de leur sortie à Sfax, ont fait paraître un guide du spectateur « Le Conseil des 3 ».

De mon côté, j'ai publié également deux années durant — sous l'égide du comité Culturel Central de Sousse — un guide.

Certains Ciné-Clubs éditent aussi des fiches de films.

Enfin, la F. T. C. C. fait apposer des bandes ainsi libellées : « la Fédération Tunisienne des Ciné-Clubs vous recommande ce film » sur les affiches des films sur la valeur desquels elle veut attirer l'attention du public.

En accord avec les directeurs de salles commerciales, certains clubs organisent des discussions publiques à l'issue des séances normales. C'est ce que la F. T. C. C. a fait, cette année, au Colisée, à l'occasion de la sortie du film « *Le procès de Julie Richards* » et le Ciné-Club de Sousse au Théâtre Municipal de cette ville, pour la séance de gala du film de Federico Fellini « *8 1/2* ».

C'est peut-être là que se fait le travail le plus efficace car il touche les spectateurs habitués à leurs séances hebdomadaires et qui refuseraient de se déranger spécialement pour

une séance de Ciné-Club. Ces discussions improvisées sont sans doute à développer dans toute la mesure du possible.

Enfin le Ciné-Club conduit au Club d'amateurs où le spectateur passe derrière la caméra, commence par tourner de petites bandes qu'il vient présenter à ses amis du Ciné-Club, et peut ainsi prendre conscience des problèmes de la création artistique.

Ainsi le Ciné-Club, partout où il vit, est un foyer rayonnant de la culture cinématographique.

Moncef CHARFEDDINE

*Président de la Fédération Tunisienne
des Ciné-Clubs et Secrétaire Général
du Cercle du Cinéma de Tunis.*